



Projet pédagogique 2019/2020



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?.....	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. Les valeurs d'Alfa3a.....	4
II. Les intentions éducatives	4
III. Les objectifs du projet pédagogique.....	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS	8
I. Locaux et emplacement.....	8
II. Période d'ouverture.....	8
III. Public de la structure.....	9
L'EQUIPE D'ANIMATION.....	10
I. Direction.....	10
II. Rôle de l'animateur	11
III. Formations et évaluation.....	11
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	12
I. L'accueil en permanence	12
II. Associer à, et pour la vie de la structure	14
III. Accompagner l'épanouissement.....	15

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ACM constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs de Montagny est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires, accueil jeunes).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Participer à l'apprentissage de la vie collective

Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement. L'accueil de Loisirs a pour principale mission de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

OBJECTIF 1 : permettre à l'enfant de s'insérer dans la vie sociale.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Développer les notions de politesses.	<ul style="list-style-type: none">• Atelier théâtre• Atelier lecture	<ul style="list-style-type: none">• Participation au match d'improvisation• Grille d'évaluation du niveau de politesse
Développer la notion de respect.	<ul style="list-style-type: none">• Atelier presse et d'actualité en général• Atelier handisport• Sensibilisation aux handicaps• Atelier civisme	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction d'une charte de bonne conduite• Participer à des actions sur la commune basées sur le respect
Connaître les principes de l'éducation.	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers manuels• Participation à des interventions de citoyenneté• Connaître l'évolution de l'histoire	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les droits de l'enfant• Déplacement à Genève / ONU• Réaliser une fresque
Respect de son environnement.	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers de nature• Atelier rangement• Participation à la gestion des salles	<ul style="list-style-type: none">• Participation au jardin écologique• Mise en place d'un code d'action sur le rangement et l'utilisation des salles

OBJECTIF 2 : permettre à l'enfant de vivre et savoir-vivre en collectivité.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none">• Comment se comporter• Comprendre le monde qui nous entoure• Développer son vocabulaire	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers sportifs• Ateliers environnements
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des actions sur son environnement	<ul style="list-style-type: none">• Participer à des tournois sportifs ou challenge.• Réalisation d'exposition artistique• Réalisation d'évènements sur les ateliers chants, théâtre et culturelle
Faire-savoir	<ul style="list-style-type: none">• Atelier d'écriture• Atelier d'expression	<ul style="list-style-type: none">• Création d'une charte de bonne conduite• Création d'un petit journal
Trouver sa place dans le groupe	<ul style="list-style-type: none">• Participer à l'élaboration des programmes• Créer des groupes d'ateliers	<ul style="list-style-type: none">• Acteur de son programme• Participer à tous les ateliers

OBJECTIF 3 : permettre à l'enfant de développer son potentiel artistique et culturel.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation
Faire une exposition artistique	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers créatifs• Ateliers manuels• Ateliers décors• Sensibilisation au développement durable/ environnement.	<ul style="list-style-type: none">• Des expositions au cours de l'année• Création d'affichages• Création d'un décor du spectacle• Participation à des ateliers extérieurs
Créer une comédie musicale	<ul style="list-style-type: none">• Atelier théâtre• Atelier chant• Ateliers sportifs	<ul style="list-style-type: none">• Création d'une histoire

Un document d'évaluation des objectifs, sera mis en place au cours de l'année. Cette évaluation sera effectuée en décembre et après les vacances de printemps lors des conseils de concertation (parents, élus, Alfa3a).

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. *Locaux et emplacement*

Nous disposons de trois lieux d'accueil différents à Montagny.
Contact aux N° suivants : 06.18.05.12.43 ou 07.57.40.52.77

La Mairie met à disposition :

Centre d'animation « Trait d'Union » 273 allée des Erables.

Accueil périscolaire « école des Landes » 50 route du Batard.

Accueil périscolaire « école du Garon » route nationale 86.

Il s'agit d'une implantation territoriale en adéquation avec les besoins locaux.
Les autres locaux peuvent être utilisés ponctuellement sur demande et selon les disponibilités, le complexe sportif, salle des fêtes, salle d'évolution des écoles...

II. *Période d'ouverture*

Accueil Périscolaire

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

Tous les matins de 7h30 à 8h30

Tous les soirs de 16h30 à 18h30

Le matin : Il suffit de déposer les enfants préalablement inscrit dans les salles prévues à cet effet.

Le soir : animé par une équipe d'animateurs qui récupèrent tous les enfants (inscrit) à la sortie de l'école.

Accueil du mercredi

Accueil du matin dès 7h30 jusqu'à 18h30.

Possibilité d'accueil en matin sans repas de 7h30 à 11h30

Possibilité d'accueil en matin avec repas de 7h30 à 13h30

Possibilité d'accueil en après-midi sans repas de 13h30 à 18h30

Possibilité d'accueil en après-midi avec repas de 11h30 à 18h30

Possibilité d'accueil en journée sans repas de 7h30 à 11h30/13h30 à 18h30

Possibilité d'accueil en journée avec repas de 7h30 à 18h30

Accueil des Vacances

Tous les jours de 8h00 à 18h30 avec possibilité de demi-journée (avec ou sans repas).

Fermeture une semaine à Noël et trois semaines en août.

III. *Public de la structure*

Capacité d'accueil

Accueil Périscolaire « école des Landes »

40 enfants de moins de 6 ans

42 enfants de plus de 6 ans

Accueil Périscolaire « école du Garon »

10 enfants de moins de 6 ans

14 enfants de plus de 6 ans

Accueil Extrascolaire, mercredi et vacances scolaires

40 enfants de moins de 6 ans

48 enfants de plus de 6 ans

Caractéristique du public accueilli

Les enfants accueillis ont entre 3 et 11 ans pour le secteur maternelle et élémentaire, entre 11 et 15 ans pour le secteur pré-ados.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec le directeur.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

Organigramme



I. Direction

Charly MESSANA, en cours 2018/2020 d'un Master II « Politiques Sociales et Développement Territorial ». Et titulaire d'un DEUST Animation et gestion des activités physique et sportives, ainsi que d'un BPJEPS. Expérience professionnelle dans le domaine de la direction de structure depuis 1999.

Il a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Il travaille étroitement avec les partenaires directs.

Il est le principal interlocuteur, flexible, il prend les décisions.

Il dirige l'équipe d'animation, il gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation.

Il forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ACM.

II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique, son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

L'équipe est composée de nombreux animateurs en fonction des effectifs et des actions menées dans son programme. Tous les animateurs sont au moins titulaires de BAFA, CAP petite enfance, ou stagiaires.

Accueil périscolaire : 8 animateurs

Mercredi : 6 animateurs

Vacances scolaires : 6 à 8 animateurs

III. Formations et évaluation

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

L'accueil périscolaire de par sa nature et son organisation nécessite la présence dans l'équipe, d'animateurs aux formations et profils différents permettant une grande mixité de l'équipe. Pour les activités, des réunions d'équipe sont prévues en amont de chaque période, et des réunions exceptionnelles sont régulièrement programmées.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DDCS ou d'autres partenaires.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association ALFA3A. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Les temps d'accueils

Accueil des parents et des enfants à l'accueil de loisirs, mercredi et vacances scolaires :

- A partir de 7h30 jusqu'à 9h30, début des activités
- A partir de 11h30 pour l'après-midi avec repas
- A partir de 13h30 jusqu'à 14h30 pour l'après-midi sans repas

Départ des enfants pour les mercredis :

Echelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30

Départ des enfants pendant les vacances scolaires :

Echelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30

Accueil des enfants à l'accueil périscolaire :

A partir de 7h30 jusqu'à 8h30, heure d'ouverture de l'école

Accueil des parents le soir et départ des enfants du périscolaire :

Départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Accueillir l'enfant dans sa famille

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueil de nouvelles familles

C'est dans cet esprit que nous accueillons chaque nouvelle famille lors de notre réunion de présentation en début d'année scolaire.

Temps en familles

Ces temps permettent aux familles de connaître la structure par le biais des rencontres entre l'équipe d'animation et les enfants. Nous mettons en place des événements favorisant les échanges et les dialogues. Nous proposons un buffet annuel autour de sujets, de projets commun.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

Le directeur et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Informations diverses

Il est recommandé aux enfants de prévoir des chaussons. Pour les maternelles, il est recommandé de prévoir un drap, une couverture et un coussin.

Chaque enfant doit avoir chaque jour un sac à dos avec une gourde rempli d'eau.

Pour la saison hivernale, prévoir une tenue pour la neige. Le centre est équipé de luge, les enfants peuvent aller jouer dehors s'ils sont équipés.

Pour la saison estivale, prévoir impérativement une casquette ou un chapeau et de la crème solaire.

En ce qui concerne les activités nautiques (canoë, kayak, voile...) le brevet de natation est exigé (50m).

Ne pas hésiter à demander au responsable, les vêtements et autres objets oubliés ou égarés.

Le centre d'animation décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol d'objet personnel comme des consoles de jeux ou téléphone portable.

Le droit à l'image :

Les enfants sont régulièrement filmés ou pris en photo dans le cadre des activités. Les images pourront être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées (sans but lucratif) dans le cadre de la promotion des activités de la structure. Il est donc demandé de signer l'autorisation sur la fiche d'inscription.

L'accueil jeune possède une page Facebook et différents comptes sur les réseaux sociaux, sur lesquels sont diffusés des photos. Celles-ci sont utilisées pour promouvoir et informer les jeunes des activités de la structure. Il est donc demandé de signer l'autorisation sur la fiche d'inscription.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a

Participer à la vie quotidienne de la structure

Le temps du goûter :

Autour d'un goûter, les enfants et les animateurs se réunissent pour un temps d'échange, de parole et d'écoute. C'est un moment privilégié pour proposer et évaluer les activités.

C'est l'occasion pour chacun d'exprimer ses envies.

Participer à l'organisation :

Les enfants et l'animateur définissent les règles de la vie en collectivité et en respectent les modalités.

Inscrire la structure dans la vie locale

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

Le comité de concertation permet de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

La Mairie :

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF du Rhône finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

L'École :

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés.

L'association des parents d'élèves :

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les jeux. Pratiquement, toute activité humaine peut être l'objet d'un jeu, et réciproquement tout jeu peut cesser de le devenir. En effet, le jeu est avant tout une institution (comme l'école, l'Assemblée nationale...), limitée dans le temps et limitée aux joueurs de la partie. Le jeu institue un espace de liberté au sein d'une légalité particulière définie par la règle du jeu.

Les activités manuelles (pratiquées avec les mains) sont les premières expériences des tout jeunes enfants et favorisent le développement de leur intelligence.

Le jeu collectif / jeu coopératif, est un jeu dans lequel tous les joueurs gagnent ou perdent ensemble. Au lieu de jouer en opposition, les uns contre les autres, les joueurs jouent conjointement ou ensemble pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.

Les activités culturelles. Elle accompagne les individus dans leur développement personnel ou dans le développement social. Elle participe à l'amélioration de l'environnement local, met sur pied des événements culturels, propose des activités (de loisirs ou d'éducation) et contribue à mener à bien des projets collectifs (insertion, lutte contre la ségrégation, actions en rapport avec la sociabilité et le lien social...).

Les activités sportives. Les « Activités physiques, sportives et artistiques » (A.P.S.A) concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité et ayant une représentation culturelle. On y rencontre des activités codifiées, comme les sports collectifs, les sports de combat, les sports de raquette, les activités artistiques, etc. Pour ce qui concerne les activités non-codifiées, de détente et de loisirs, on recense : la course de durée, la marche, la musculation, le step, le stretching, le jeu...

Les sorties. Chaque semaine, il sera proposé une sortie éducative, culturelle ou sportive en lien avec le thème d'animation. Cette sortie est proposée à tout le groupe de l'accueil de loisirs.

Les stages. En fonction des thèmes et des périodes de vacances, un stage pour un groupe d'enfant peut être proposé pour se perfectionner dans un domaine.

Les séjours courts et séjours de vacances. Lors des périodes de vacances hiver / printemps et été, le centre d'animation organisera un séjour maximum de 5 jours – 4 nuits. Il faut permettre aux jeunes de pouvoir découvrir d'autres régions.

Les animateurs

L'équipe est accompagnée de nombreux animateurs en fonction des effectifs et des actions menées dans son programme. Tous les animateurs qualifiés sont au moins titulaires de BAFA, CAP petite enfance. Le taux d'encadrement réglementaire oblige : 50% de diplômé, 30% de stagiaire et 20% non qualifié.

Accueil périscolaire : 4 ou 6 animateurs dans chaque école

Mercredi : 6 animateurs

Vacances scolaires : 6 animateurs

Accompagner c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

Applicable à partir du 2 septembre 2019.